

# NOTE STATISTIQUES

N°8 – Décembre 2024

Auteure : Véronique Gigon - SEEM

## LES APPRENTIS EN EMPLOI, EXERCENT-ILS DANS LEUR DOMAINE DE FORMATION ?

Six mois après leur sortie d'études, le taux d'emploi des apprentis est de 64 %.

L'emploi exercé n'est pas toujours en lien avec la formation suivie. Parmi les apprentis en emploi six mois après leur sortie de formation en 2020 et 2021, six apprentis sur dix exercent un emploi en pleine correspondance avec leur formation contre 53 % à 24 mois.

Alors que le taux d'emploi des jeunes monte à 70 % à 24 mois après la sortie d'études (+6 points par rapport à six mois), le lien entre emploi et formation diminue de 7 points (53 %) à 24 mois.

Le lien entre formation et emploi est plus ou moins resserré selon les domaines de formation. Tant à six mois qu'à 24 mois, le lien est le plus fort dans l'« hôtellerie, restauration, tourisme » et dans la « santé ». À l'opposé, les apprentis issus d'une formation de « services administratifs, comptables et ressources humaines » travaillent dans des domaines d'activité variés.

Six mois après leur sortie d'études en 2020 et 2021, **64 % des apprentis** issus d'une dernière année d'un cycle d'études professionnelles de niveau CAP à BTS, **sont en emploi salarié privé**, en janvier 2021 ou 2022.

L'emploi exercé après les études n'est cependant pas toujours en lien avec la formation suivie. Globalement, **six apprentis sur dix en emploi six mois après leur sortie d'études en 2020 et 2021 exercent un emploi salarié privé en correspondance avec leur domaine de formation**. La réalisation de stages ou de périodes d'alternance via l'apprentissage lors de la formation initiale sont des atouts pour l'entrée dans la vie active. Ainsi, les apprentis sont souvent embauchés par l'employeur chez lequel ils ont effectué leur apprentissage. Leur emploi est donc de fait en lien avec leur formation.

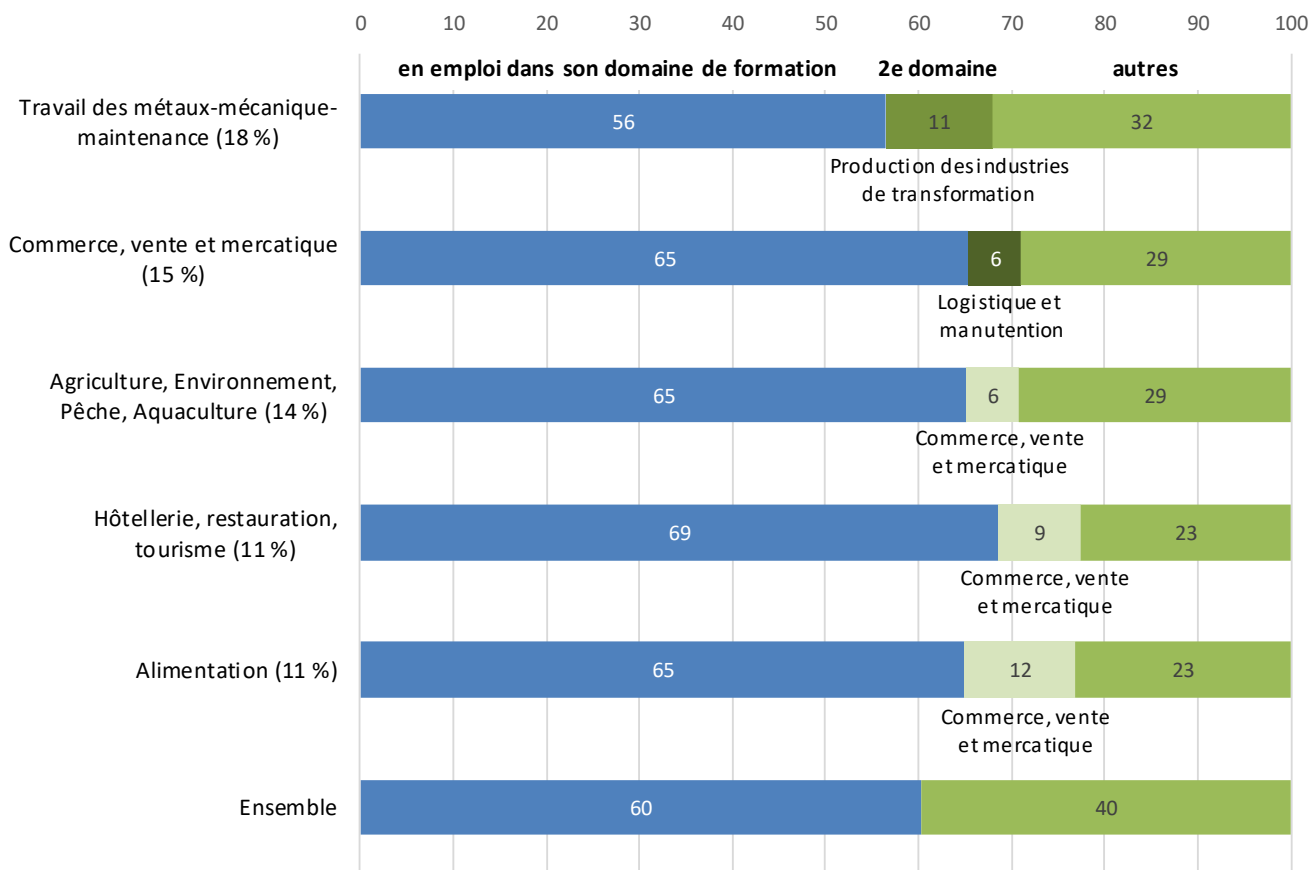
### La proximité entre la formation et l'emploi dépend des domaines de formation

Pour certains domaines de formation, la proximité entre la formation et l'emploi est forte alors que pour d'autres, l'insertion mène vers des emplois plus variés. Pour les secteurs professionnels réglementés ou exigeant un diplôme particulier, un lien fort existe entre formation et métier. C'est le cas, par exemple, pour les formations en lien avec la « **santé** » : 73 % des apprentis issus d'une formation dans ce domaine exercent un métier en pleine correspondance avec leur formation. Il s'agit de métiers en forte tension (aide-soignant, auxiliaire de puériculture par exemple), mais ce domaine de formation ne représente que 3 % des apprentis de niveau CAP à BTS sortant d'études. L'« **hôtellerie, restauration, tourisme** », qui représente 10 % des sortants de formation est aussi l'un des domaines de formation pour lequel le lien entre emploi et formation est parmi les plus élevés. En effet, 69 % des apprentis exercent un emploi en correspondance avec leur formation et 9 % travaillent dans le « commerce, vente et mercatique » (cf. figure 1). Ces deux secteurs sont généralement recruteurs de main-d'œuvre débutante.

À l'inverse, parmi les apprentis ayant suivi une formation relevant des « services administratifs, comptables et ressources humaines », seuls 47 % exercent un métier correspondant à leur domaine de formation et 17 % travaillent dans le « commerce, vente et mercatique ».

À six mois, le « commerce, vente et mercatique » est le deuxième domaine le plus fréquent après celui de la formation. Parmi les jeunes en emploi, 15 % travaillent dans ce domaine à six mois. Le constat est le même à 24 mois.

**Figure 1 : Insertion des apprentis selon leur domaine de formation six mois après la sortie de formation**



**Lecture :** parmi les apprentis relevant d'une formation en « commerce, vente et mercatique », en emploi en janvier 2021 et 2022, six mois après la sortie d'études, 65 % exercent un emploi correspondant à leur formation.

**Champ :** apprentis sortant d'une dernière année de formation, en emploi salarié privé en janvier 2021 et 2022, six mois après la sortie de formation. Les cinq domaines de formation représentent 69 % des apprentis sortants d'études en 2020 et 2021.

**Source :** DEPP, Dares, InserJeunes, traitements SEEM.

**Note :** le pourcentage entre parenthèses représente la part du domaine de formation parmi l'ensemble des sortants de formation.

## 24 mois après leur sortie d'études, seuls 53 % des apprentis exercent un métier correspondant à leur formation

Les apprentis s'insèrent davantage 24 mois après leur sortie d'études que six mois après. En effet, le taux d'emploi des jeunes sortis d'apprentissage en 2020 et 2021 est de 64 % six mois après leur sortie contre 70 % après 24 mois. À l'inverse, **le lien emploi-formation est plus faible à 24 mois qu'à six mois**, soit respectivement 53 % contre 60 %.

Dans le domaine « travail des métaux-mécanique-maintenance », le lien entre formation et emploi est légèrement inférieur à 24 mois : 53 % contre 56 % à six mois (cf. figure 2). À six et 24 mois, 11 % des jeunes issus de ce domaine exercent un métier dans la « production des industries de transformation ».

À 24 mois, le lien entre emploi et formation dans l'« hôtellerie, restauration, tourisme » reste parmi les plus importants bien qu'il soit plus faible de neuf points qu'à six mois.

À six et 24 mois, c'est dans la « santé » que la proximité entre l'emploi et la formation est la plus forte, avec 71 % des jeunes qui exercent un emploi salarié privé en lien avec leur formation 24 mois après la sortie. L'emploi public, en

particulier la fonction publique hospitalière, n'étant pas dans le champ d'observation, on peut supposer que le lien serait plus important s'il était inclus.

Seuls les jeunes issus du domaine « production des industries de transformation » présentent un lien emploi-formation plus élevé à 24 mois qu'à six mois (+8 points). Ce domaine de formation ne représente cependant que 1 % des apprentis.

**Figure 2 : Insertion des apprentis selon leur domaine de formation six et 24 mois après la sortie de formation**

Domaine de formation	Lien emploi-formation (en %)		Écart (en points)
	6 mois	24 mois	
Travail des métaux-mécanique-maintenance (18 %)	56	53	-3,4
Commerce, vente et mercatique (15 %)	65	57	-8,8
Agriculture, Environnement, Pêche, Aquaculture (14 %)	65	59	-6,0
Hôtellerie, restauration, tourisme (11 %)	69	59	-9,4
Alimentation (11 %)	65	50	-14,6
Services administratifs, comptables et ressources humaines (5 %)	47	44	-2,7
Coiffure, esthétique et artisanat d'art (4 %)	68	54	-13,2
Second œuvre du bâtiment (4 %)	38	35	-3,2
Gros œuvre du BTP, extraction, conception et conduite de travaux (4 %)	68	63	-4,9
Santé (3 %)	73	71	-2,4
Animations et activités socioculturelles et sportives (2 %)	55	45	-9,1
<b>Ensemble</b>	<b>60</b>	<b>53</b>	<b>-7,1</b>

**Lecture :** parmi les apprentis relevant d'une formation en « commerce, vente et mercatique », en emploi en janvier 2021 et 2022, six mois après la sortie d'études, 65 % exercent un emploi correspondant à leur formation.

**Champ :** apprentis sortant d'une dernière année de formation, en emploi salarié privé six ou 24 mois après la sortie de formation. Seuls les domaines comptant au moins 100 sortants sont présents dans ce tableau. Ces 11 domaines de formation représentent 91 % des apprentis sortant d'études en 2020 et 2021.

**Source :** DEPP, Dares, InserJeunes, traitements SEEM.

**Note :** le pourcentage entre parenthèses représente la part du domaine de formation parmi l'ensemble des sortants de formation.

### « Santé » et « gros œuvre du BTP, extraction, conception et conduite de travaux » : une bonne insertion et un lien fort entre formation et emploi

Les domaines de formation de la « santé », du « gros œuvre du BTP, extraction, conception et conduite de travaux » et de l'« alimentation » offrent aux apprentis à la fois une bonne insertion et un lien entre formation et emploi plus élevé qu'en moyenne (cf. figure 3, quadrant supérieur droit). En particulier, dans le domaine de la « santé », 77 % des apprentis sont en emploi salarié privé six mois après leur sortie d'études en 2020 et 2021. Parmi ces jeunes en emploi, 73 % occupent un emploi dans le secteur correspondant à leur formation.

Dans d'autres domaines, la proximité entre formation et emploi est forte, mais l'insertion plus faible qu'en moyenne (quadrant inférieur droit). C'est le cas, par exemple, de la « coiffure, esthétique et artisanat d'art » ou de l'« hôtellerie, restauration, tourisme », particulièrement touchés par la crise sanitaire, au moment de l'entrée dans la vie active des jeunes sortants de formation en 2020 et 2021.

Le domaine de formation « travail des métaux-mécanique-maintenance » prédomine avec 18 % des apprentis sortant d'études en 2020 et 2021. Le taux d'emploi dans ce domaine est élevé (66 %), mais le lien entre emploi et formation est plus distendu (quadrant supérieur gauche). Parmi les apprentis en emploi formés dans ce domaine, 56 % travaillent dans leur domaine de formation, 11 % dans la « production des industries de transformation » et 4 % en « agriculture, environnement, pêche, aquaculture ».

Enfin, les formations dans le domaine « social et services à la famille » insèrent de manière plus variée et offrent une insertion plus faible que la moyenne (quadrant inférieur gauche) : 43 % des apprentis en emploi six mois après leur sortie de formation.

Figures 3 et 4 : Taux d'emploi et lien emploi-formation des apprentis en emploi à six et 24 mois



**Lecture :** à six mois, en « santé », les liens emploi-formation (73 %) et taux d'emploi (77 %) sont supérieurs à la moyenne académique.

**Champ :** apprentis sortant d'une dernière année de formation, en emploi salarié privé, six ou 24 mois après la sortie de formation. Seuls les domaines comptant au moins 30 jeunes en emploi sont présents dans ces graphiques.

**Source :** DEPP, Dares, InseeJeunes, traitements SEEM.

**Notes :** le lien emploi-formation est mesuré par le pourcentage de jeunes en emploi dans leur domaine de formation. Les droites en rouge et en orange représentent les moyennes académiques du taux d'emploi pour l'ensemble des domaines de formation. Les cercles sont proportionnels au nombre de personnes en emploi à six ou 24 mois dans le secteur concerné.

**Remarque :** les libellés complets sont accessibles dans le fichier de données accessible via le lien en fin de note.

## Les mêmes liens forts entre formation et emploi à six et 24 mois

À 24 mois, la majorité des domaines se situe dans le même quadrant qu'à six mois par rapport à la moyenne académique (cf. figure 4). La position diffère cependant pour quatre domaines. Malgré un lien stable entre six et 24 mois (-1 point), le lien entre emploi et formation du domaine des « transports », se retrouve plus élevé qu'au niveau académique deux ans après la sortie. En effet, le lien emploi et formation académique a diminué de sept points entre six et 24 mois après la sortie. À l'inverse, à 24 mois, dans le domaine « alimentation », le lien emploi-formation est plus faible qu'en moyenne et en baisse de 15 points par rapport à six mois après la sortie. Deux ans après la sortie, les jeunes issus des domaines « production des industries de transformation » et « second œuvre du bâtiment » ont un taux d'emploi inférieur à la moyenne académique alors qu'il était supérieur à six mois.

## Davantage de proximité entre emploi et formation après un brevet professionnel

Tant à six mois qu'à 24 mois après la sortie, la proximité entre emploi et formation est la plus grande au niveau du brevet professionnel (cf. figure 5). À ce niveau, **72 % des jeunes en emploi salarié privé à six mois travaillent dans leur domaine de formation et 65 % à 24 mois**. En effet, ce type de diplôme est préparé, soit en exerçant déjà une activité professionnelle, soit dans le cadre d'un contrat en alternance, le plus souvent après un diplôme de niveau 3 obtenu dans la même spécialité ou une spécialité voisine. Le niveau d'insertion associé est donc également élevé, avec un taux d'emploi de 67 %, six mois après la sortie d'études et 69 % deux ans après.

Les jeunes issus de **baccalauréat professionnel sont respectivement, à six et 24 mois, 62 % et 58 % à exercer leur emploi** dans le secteur correspondant à leur domaine de formation. Pour les CAP, ils sont respectivement 60 % et 49 %.

Le lien entre formation et emploi est légèrement moins resserré au niveau BTS, avec 53 % des apprentis en emploi dans un domaine correspondant à leur formation à six mois et 48 % à 24 mois. Pour tous les niveaux, le lien emploi-formation est plus faible à six mois que 24 mois. À l'inverse, le taux d'emploi est plus élevé à 24 mois qu'à six mois après la sortie.

## Une relation plus forte entre emploi et formation pour les jeunes ayant obtenu leur diplôme

En plus d'avoir un taux d'emploi supérieur, les **apprentis ayant obtenu leur diplôme travaillent davantage dans un domaine en lien avec la formation suivie** : à six mois, ils sont 64 % contre 44 % pour ceux ne l'ayant pas. Cet écart s'accroît même à 24 mois.

Figure 5 : Taux d'emploi et lien emploi-formation des apprentis en emploi à six et 24 mois

	Lien emploi-formation (en %)		Écart (en points)	Taux d'emploi (en %)		Écart (en points)
	6 mois	24 mois		6 mois	24 mois	
CAP	60	49	-11,5	56	67	11,1
Bac pro	62	58	-4,6	63	72	8,8
BP	72	65	-6,4	67	69	1,8
BTS	53	48	-5,2	70	74	4,2
Hommes	60	53	-7,4	65	72	6,6
Femmes	60	53	-6,6	62	67	5,1
Diplômés	64	56	-7,8	67	74	6,9
Non-diplômés	44	34	-10,0	54	64	10,7
CDI	69	61	-8,8			
CDD	56	43	-13,4			
Intérim	25	20	-5,2			
Contrat pro.	59	42	-17,1			
Autres	24	22	-1,7			
<b>Ensemble</b>	<b>60</b>	<b>53</b>	<b>-7,1</b>	<b>64</b>	<b>70</b>	<b>6,1</b>

**Lecture** : parmi les apprentis relevant d'une formation de niveau CAP, en emploi en janvier 2021 et 2022, six mois après la sortie d'études, 60 % exercent un emploi correspondant à leur formation.

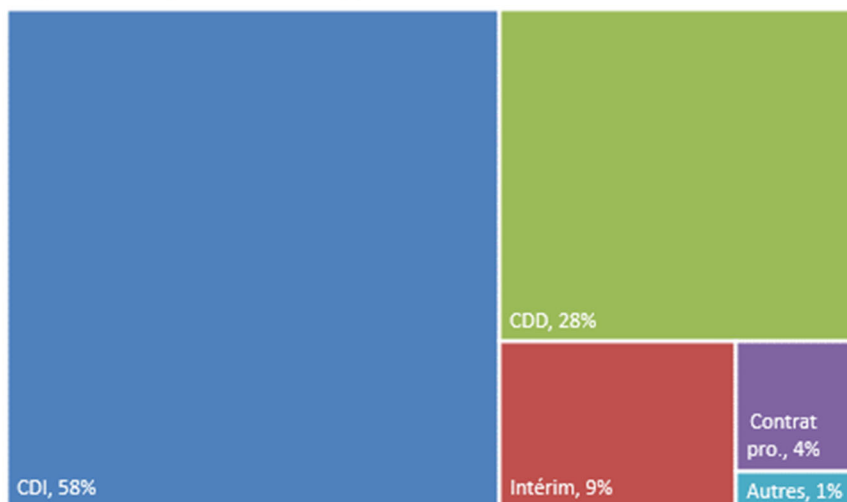
**Champ** : apprentis sortant d'une dernière année de formation, en emploi salarié privé six ou 24 mois après la sortie de formation.

**Source** : DEPP, Dares, InserJeunes, traitements SEEM.

## Les jeunes en CDI ont davantage un emploi en lien avec leur formation

Parmi les apprentis en emploi six mois après la sortie d'études, 58 % sont en CDI, 28 % sont en CDD, 9 % ont un contrat d'intérim, 4 % ont un contrat professionnel et 1 % un autre type de contrat (cf. figure 6). Le type de contrat est cependant genré : les hommes sont plus souvent que les femmes en CDI et en intérim, tandis que les femmes sont plus souvent que les hommes en CDD (35 % contre 25 %).

Figure 6 : Répartition du type de contrat à six mois



**Lecture :** 58 % des jeunes en emploi sont en CDI six mois après la sortie de l'apprentissage.

**Champ :** apprentis sortant d'une dernière année de formation, en emploi salarié privé en janvier 2021 et 2022, six mois après la sortie de formation.

**Source :** DEPP, Dares, Inserjeunes, traitements SEEM.

Tant à six mois qu'à 24 mois après la sortie, la proximité entre emploi et formation est la plus grande pour les jeunes ayant décroché un CDI. **Sept jeunes sur dix en emploi en CDI à six mois travaillent dans leur domaine de formation et six jeunes sur dix à 24 mois** (cf. figure 5).

Les jeunes ayant un CDD sont un peu moins nombreux à exercer leur emploi dans le secteur correspondant à leur domaine de formation : 56 % à six mois et 43 % à 24 mois. Pour les contrats professionnels, ils sont respectivement 59 % et 42 %.

Le lien entre formation et emploi est beaucoup plus faible pour les jeunes en contrat d'intérim, avec **25 % des apprentis en emploi dans un domaine correspondant à leur formation à six mois et 20 % à 24 mois**. Pour tous les types de contrat, le lien emploi-formation est plus faible à six mois que 24 mois.

24 mois après la sortie d'études, sept apprentis sur dix en emploi ont décroché un CDI. Ainsi, la part d'apprentis en CDI a progressé de 13 points pour atteindre 71 %. Deux ans après la sortie de l'apprentissage, la part de jeunes en CDD et celle en contrat professionnel ont diminué respectivement de 10 points et 2 points. La part de jeunes en intérim est restée proche de celle six mois après (8 %).

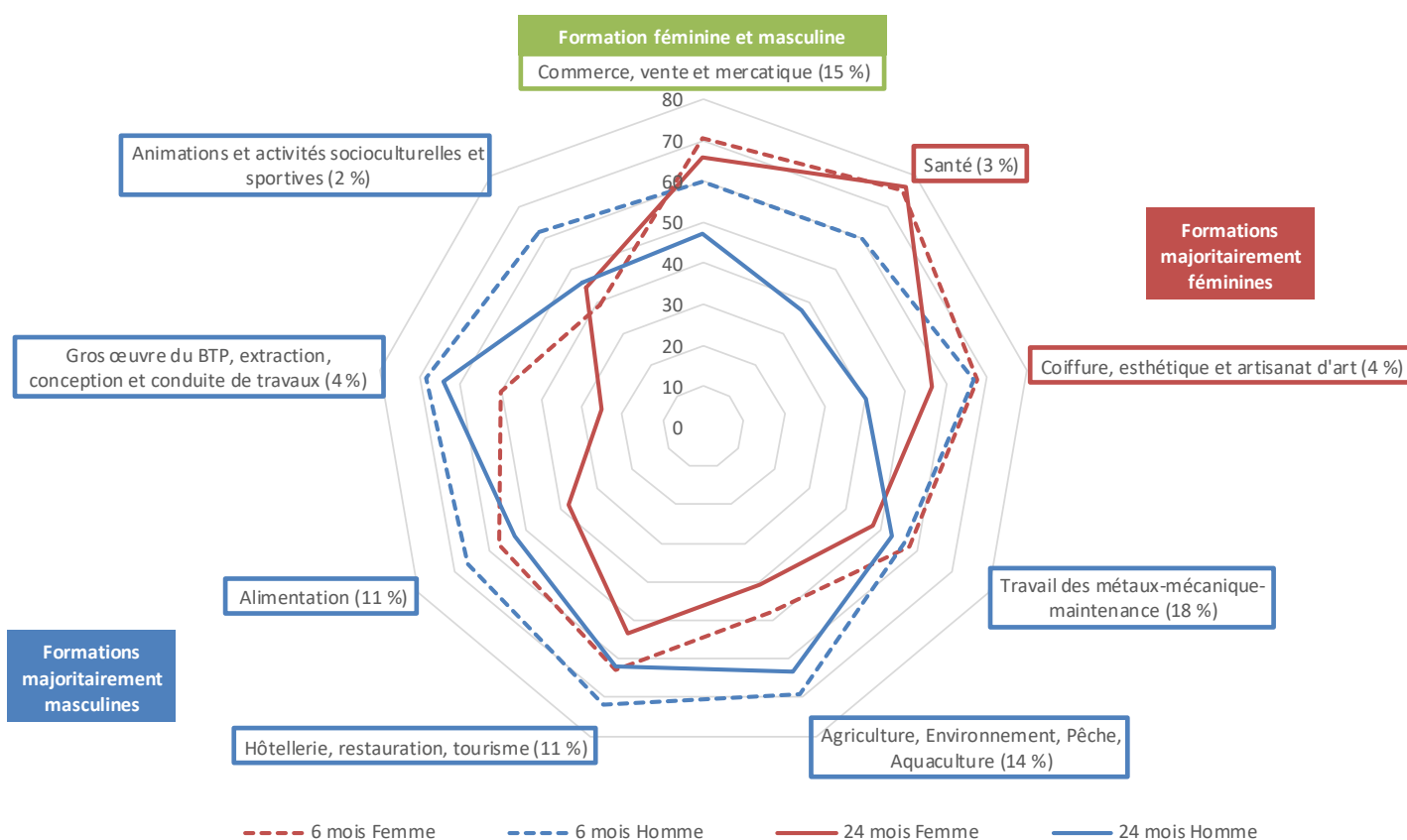
## Une proximité entre formation et emploi plus grande pour les hommes dans les domaines où ils sont majoritaires

Alors que les hommes sont davantage en emploi que les femmes, à six mois et davantage à 24 mois, le lien emploi-formation apparaît globalement similaire entre les femmes et les hommes. Cependant, il cache des disparités selon le domaine de formation. Par exemple, à six mois, dans le domaine « santé », 60 % des hommes et 75 % des femmes exercent un emploi salarié privé en correspondance avec leur domaine de formation (cf. figure 7). Il s'agit d'un domaine très majoritairement féminin (parmi les jeunes sortants de formation en emploi, 87 % sont des femmes). À l'inverse, dans les domaines « agriculture, environnement, pêche, aquaculture » et « gros œuvre du BTP, extraction, conception et conduite de travaux » les hommes sont plus présents et occupent plus souvent que les femmes un emploi en lien avec leur formation. Dans le « travail des métaux-mécanique-maintenance », où 96 % des apprentis en emploi six mois après la sortie de formation sont des hommes, l'écart est faible.

Dans le « commerce, vente et mercatique », la répartition dans l'emploi entre hommes et femmes est plus équilibrée. Le lien entre formation et emploi est plus resserré pour les femmes : 70 % des femmes issus de ce domaine de formation y travaillent contre 60 % des hommes.

À 24 mois, les tendances décrites ci-dessus sont les mêmes qu'à six mois sauf pour le domaine « travail des métaux-mécanique-maintenance » où l'adéquation entre l'emploi et la formation est plus forte pour les hommes que les femmes de six points.

Figure 7 : Lien emploi-formation à six et 24 mois après la sortie de formation selon le genre



**Lecture** : parmi les apprentis masculins relevant d'une formation en « commerce, vente et mercatique », en emploi en janvier 2021 et 2022, six mois après la sortie d'études, 60 % exercent un emploi correspondant à leur formation.

**Champ** : apprentis sortant d'une dernière année de formation, en emploi salarié privé six ou 24 mois après la sortie de formation. Seuls les domaines comptant au moins 100 sortants et ayant un lien emploi-formation supérieur à zéro pour les hommes et les femmes sont présents dans ce graphique. Ces neuf domaines de formation représentent 82 % des apprentis sortants d'études en 2020 et 2021.

**Source** : DEPP, Dares, InserJeunes, traitements SEEM.

**Note** : le pourcentage entre parenthèses représente la part du domaine de formation parmi l'ensemble des sortants de formation.

## Le lien entre les nomenclatures emploi et formation

Dans InserJeunes, des informations sont disponibles, d'une part sur le niveau fin de la formation suivie par le jeune et, d'autre part, sur la PCS à un niveau fin de l'emploi occupé, s'il est en emploi six ou 24 mois après sa sortie de formation. (cf. nomenclatures des professions et catégories socioprofessionnelles des emplois salariés des employeurs privés et publics (PCS-ESE) niveau 3 en 425 postes). De par leur construction, ces nomenclatures ne présentent pas de correspondance entre elles puisqu'elles sont élaborées indépendamment l'une de l'autre. Dès lors qu'une mise en relation des champs formation et métier s'impose, il est nécessaire de construire une table de correspondance. Pour au moins 84 % des jeunes en emploi six ou 24 mois après leur sortie de formation, un lien de correspondance a pu être établi en rapprochant les deux nomenclatures formation et emploi. Cette correspondance est basée sur une table de passage inspirée de la nomenclature « Domaine Emploi Formation » (DEF). Cette table de passage établissant un lien normatif entre les nomenclatures formations et métiers a été réalisée en partenariat par les acteurs concernés (Carif-Oref, Région, etc.) dans les Hauts-de-France animé par le C2RP <https://www.c2rp.fr/diagnostic/nomenclatures-et-zonages>. Certaines PCS-ESE non présentes dans les tables ont été recodées par la DEPP et les services statistiques académique (SSA) pour leur trouver le DEF adéquat.

### Pour en savoir plus...

C. Collin, N. Marchal (2023) « Six apprentis sur dix et un lycéen professionnel sur trois, en emploi six mois après leur sortie de formation en 2020, exercent un métier en lien avec leur domaine de formation ». Note d'information, n° 23.28., Juin 2023 DEPP.

[Retrouvez l'ensemble des données de cette note en cliquant sur ce lien.](#)